

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 787



Du 23 septembre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



FOOT EN MARCHANT

Le district envisage de mettre en place une formation **FOOT EN MARCHANT**.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail au district avant le 4 octobre.

La commission technique mettra en place la formation sur un samedi de 9h30/10h à 16h/16h30 courant novembre.

Le Président,
Fabien Fontaine



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	pages 4 à 7
Commission FMI	page 8
Commission Sportive	pages 9 à 12
Commission des Jeunes	pages 13 à 20
Commission Futsal	pages 21 à 24
Commission des Coupes	pages 25 à 27
Commission Féminines	page 28

Commission Critérium Féminin séniors	pages 29 à 30
Commission Technique	pages 31 à 33
Commission des Règlements	page 34
Commission des Arbitres	pages 35 à 38
UNAF Savoie	pages 39 à 40
Commission Statut de l'Arbitrage	pages 41 à 42
Commission Prévention et Ethique	page 43
Commission de Discipline	pages 44 à 47
Annexes :	page 48



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 21 septembre 2026

NOTE AU CLUB – CA MAURIENNE et à M. FALCOZ

Pour rappel, et contrairement à vos affirmations, le PV, comme son nom l'indique (Procès-Verbal), est un vecteur de communication OFFICIEL du district.

De ce fait, les convocations transmises par PV valent comme CONVOCATIONS OFFICIELLES !

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 14 septembre au 21 septembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ENT FOOTBAL CHAUTAGNE – France ROCHE - F.C. ST BALDOPH - A.S. LE MONTCEL - A.S. BRISON ST INNOCENT - A.S. NOVALAISIE NNE - AIX F.C. - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - F.C. ST MICHEL SP. - AS MONTAGNY - US RAVOIRE FOOTBALL – ETS LE BOURGET DU LAC

Commission Sportive:

US RAVOIRE FOOTBALL – ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - AIX FC - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (2) - FC NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - cœur de Savoie (2) - A PORTUGAIS CROIX ROUGE - US MODANE - BIOLLAY FC - FC CHAMBOTTE – MONTMELIAN A. - F.C. LAISSAUD - F.C. LA ROCHETTE (2) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE (2) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. LA RAVOIRE - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - A.S. D'UGINE – CHAMOUX SPORT FOOT- USGM LA BATHIE – FUTSAL BOURGET UNITED (2) – FC DE HTE TARENTEISE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC – FC BEAUFORTIN QUEIGE – FC LA ROCHETTE – US LA MOTTE SERVOLEX (2) – FC ST JULIEN – USC AIGUEBELLE – ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – FC VILLARGONDRAN - FC DU NIVOLET

Commission De Discipline

Courrier:

Rapport :

FC BAUGES. - Farid DJEHICHE - Cyril MONGAZON – Hamid MEGUIRECHE – MARTHOD SP – KOCA Tolgahan

Commission Des Arbitres :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD, (2) - AS CUINES LA CHAMBRE - Inès Teixeira - F.C. LA ROCHETTE - Hadi KHELIL - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - Cyril MONGAZON -

Commission des Coupes :

CHAMBERY SPORT 73 - FC DU NIVOLET -

Commission FMI :

FC VILLARGONDRAN- CHAMOUX SF - Hamid MEGUIRECHE - AS HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) -

Commission Ethique et Incivilité :

Cyril MONGAZON - FC DU NIVOLET -

Commission des Terrains :

A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE



COMMISSION FAFA

Lundi 21 septembre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026 :

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité :** il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel :** il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.



2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF. *
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique. Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires



avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés. Un cahier des charges dédié sera publié dans les prochaines semaines.

***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

NB : A ce jour, le cahier des charges LLD n'est pas disponible. Il sera mis en ligne dès réception.



Courriels reçus

- **COGNIN SPORTS** : demande de renseignements pour Subvention Matériels
- **BIOLLAY FC** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

Un courriel de réponse vous a été adressé.

Vous devez vous connecter sur la plateforme www.lecorner.fff.fr et compléter l'onglet N° 4.

- **US MODANE** : rénovation de moquette STADE DE LOUTRAZ.
- Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **Communauté Communes Cœur Maurienne Arvan**

- Éclairage : ce projet ne sera éligible que s'il permet un changement de niveau de classement et réalisé en LEDS (projet N° 3)
- Main courante (projet N° 4)

Les projets Tunnel et Pare-ballons ne sont pas subventionnables.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **AS NOVALAISE :**

Votre projet N° 9 ne peut être subventionnable, uniquement que s'il prévoit un éclairage LEDS (100 lux).

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ST LAURENT DU PONT**

- Projet arrosage : projet subventionnable uniquement pour les installations classées de T2 à T4. (projet N° 6)

- Remplacement main courante correspond au projet N° 4

Un courriel de réponse vous a été adressé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026/2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027 (**31 janvier 2027**).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

Constat du weekend passé

Malgré les fréquents conseils sur le PV (conseils en italique plus loin) ou par messagerie ou à l'assemblée, **Certains clubs n'ont pas utilisé la FMI le week-end passé : 10 matchs sans FMI arrivées sur le site avant-hier soir 20h et ce matin encore elles sont toujours absentes.**

Nous attendons l'envoi des fiches d'incidents pour décider ou non de l'application des amendes.

[Document absence FMI 2026-2027 – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

SANS RETOUR de ces fiches d'incidents, les amendes seront appliquées dès la semaine prochaine pour la journée du 12 - 13 septembre 2026.

Rappel important :

--Tout match disponible sur la FMI doit faire l'objet d'une FMI même en cas de forfait de l'une ou de l'autre des équipes **(plusieurs cas ce Week-end.)**

- en cas de non-utilisation ou d'incident lors de la gestion de la FMI : vous devez faire cette fiche d'incident.

Les conseils :

Vérification à faire la semaine du premier match de l'équipe

Vérifier la présence du match attendu

Vérifier la présence de tous les joueurs (surtout pour les ententes)

N'attendez pas le dernier jour pour faire ces compositions d'équipe

FMI : Formation

La formation a eu lieu à LA ROCHETTE ce vendredi 18 septembre à partir de 19h.

Avec 8 participants essentiellement de l'ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

Les autres clubs s'étant excusés auparavant.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF

Excusé : Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 : reçu feuille de match papier D3 A rencontre A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 / ENT DRUMETTAZ 3 du 25 septembre 2026.

A.S CUINES LA CHAMBRE 2 : lu et noté, demande d'avancer la rencontre D4B du 27 septembre 2026 au samedi 26 septembre 2026 (20H00).

FC VILLARGONDRAN 2 : lu et noté, accord pour avancer la rencontre D4B du 27 septembre 2026 au samedi 26 septembre 2026 (20H00).

ENT F CHAUTAGNE : lu et noté, toutes les rencontres seniors à domicile se joueront au stade Municipal à Chindrieux.

MONTMELIAN AF1 : lu et noté, reçu feuille de match papier.

F.C LAISSAUD : lu et noté, responsables à contacter concernant le club.

U.S MODANE2 : reçu couleurs maillots équipe D5A.

A PORTUGAIS CROIX ROUGE : lu et noté, terrain de repli pour rencontre du 20 septembre 2026 D1 et D3A (stade SERALINI) stade BOUTRON indisponible à ce jour.

U.S MOTTE SERVOLEX 3 : lu et noté, accord pour inversion rencontre du 20 septembre 2026 D4A contre CHAMBERY SPORT 2 stade (BOUTRON indisponible).

U.S.C AIGUEBELLE 2 : lu et noté, modification de rencontre D3B refusée car l'équipe adverse n'a pas donné son accord, maintenu à 15H00.

U.S LA BATHIE 1 : lu et noté, accord pour inversion de la rencontre D2 du 27 septembre 2026.

A.S MONT JOVET BOZEL : reçu couleur de maillot de prêt équipe 1et 2.



NOTES AUX CLUBS

Forfait général en D5 A du club ST JULIEN MONT DENIS 1 (après parution des calendriers)

Une fiche navette suivra à la trésorerie.

Rencontre du 20 septembre 2026 :

En attente de F.M.I ou feuille de match papier, et éventuellement des rapports d'arbitres, score, remplacement, sanction disciplinaire sur la rencontre citée ci-dessous.

Arbitre de la rencontre non officiel

D5B : AIXF.C 3/ ENT DRUMETTAZ MOUXY 4

Match D1 ST PIERRE SPORT 1/MONTMELIAN AF1 du 05 septembre 2026 (reçu feuille de match papier incomplète et hors délai, une fiche navette suivra à la trésorerie.

MONTMELIAN AF1, reçu feuille de match papier D1 du 05 septembre 2026 avec composition d'équipe.

La commission demande un rapport, pour le 28 septembre 2026 à Mr Mohamed DAIF arbitre de la rencontre D1 du 05 septembre 2026

Rappel aux clubs : pour toute feuilles de match papier, la commission sportive effectuera des contrôles.

CA YENNOIS 3 : D5B votre terrain n'est pas autorisée pour disputer des rencontres le samedi à 20H, vu avec la commission terrain, veuillez nous informer où vos rencontres prochaines se disputeront dans les délais réglementaires.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

La commission Sportive félicite les équipes savoyardes qualifiées pour le 4ème tour de la Coupe de France.

Matchs reportés au 24/25 Octobre 2026

Match n° 56515654 D1 20H ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 20H FC DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 14H30 F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article : 24-2-5 Règlement du District :

F.C BAUGES, A.S BARBERAZ, après plusieurs rappels sur les comptes rendus de la commission sportive, il faut nous faire parvenir la couleur maillot de prêt manquant sur l'imprimé, la commission applique le règlement du District.

Une fiche navette suivra à la trésorerie pour document incomplet.

Club : FC VILLARGONDRAN 3.

L'équipe évoluant en championnat D5A est priée d'envoyer l'imprimé couleurs maillots impérativement avant le 25 septembre 2026 sous peine de sanction.



MATCH COMMISSION COMPETENTE

Dossier n° 1 :

Commission Règlement,

Match n°56524092 : A.S LA BRIDOIRE 1/ F.C PONT 1 seniors D3 poule A du 06/09/2026 évocation.

Match n°56524092 : A.S LA BRIDOIRE 1 / F.C PONT 1 seniors D3 poule A du 06/09/2026

La commission des règlements confirme le résultat du match :

A.S LA BRIDOIRE 1 : 3 buts 1 pt

F.C PONT 1 : 3 buts, 1 pt

DEMANDE DE MODIFICATIONS WK DU 27/09/2026

Rencontre n°56513605 du 27 septembre 2026 D2, CHAMBERY SPORT 1/ U.S GRAND MONT LA BATHIE 1

Demande d'inversion sur Footclubs (stade BOUTRON indispo) la rencontre se jouera à la BATHIE à 15H00 (stade de l'ARBINE - PN- T4 LA BATHIE)

Rencontre n°56524106 du 27 septembre 2026 D3A, U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 / A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 se jouera à 12H45 (-PN- T4 LA MOTTE SERVOLEX)

Rencontre n°56510544, D1 demande sur Footclubs pour avancer la rencontre ES. TARENTAISE 2/MONTMELIAN AF 1, maintenu à 20H Stade BARDASSIER Moûtiers, pas de réponse du club adverse.

Rencontre n° 56524240 U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 2 / ST BALDOPH 1 D5B se jouera sur synthétique Albertville le 26 septembre 2026 à 20H.

Rencontre n°56524239 D3B demande sur Footclubs U.S.C AIGUEBELLE 2 / A.S MONT JOVET BOZEL 1, maintenue le 27 septembre 2026 à 15h, pas de réponse du club adverse.

Rencontre N° 56520620 D4B demande sur Footclubs prévu le 27 septembre 2026 à 15H F.C VILLARGONDRAN 2 / A.S CUINES LA CHAMBRE 2 se jouera samedi à 20H le 26 septembre 2026 terrain -SYN- VILLARGONDRAN avec accord des deux clubs.

Rencontre N°56520042 D4B FC LAISSAUD 2/ F.C.B.E MERCURY 3 se jouera à 15H à stade des MARAIS LAISSAUD

Rencontre N°79351283 D5A demande effectuée sur Footclubs pour inversion F.C VILLARGONDRAN 3 / F.C LAISSAUD 3, maintenu le 20 septembre 2026 à 12H45 à Villargondran, pas de réponse de l'équipe adverse.



Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent obligatoirement être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du Week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut obligatoirement mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent obligatoirement être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 21 septembre 2026

COURRIERS RECUS

Forfait Général : GJ LA SAVOYARDE le 19 septembre 2026

CHAMPIONNAT

ATTENTION suite au forfait général de l'équipe de la SAVOYARDE le calendrier a été modifié afin d'éviter d'avoir 2 exempts par Week-end « les résultats des 2 premières journées ont été conservés et reportés sur le nouveau championnat ainsi que les cartons. « VOIR SUR LE SITE »

Nouveau championnat. Championnat U20 DISTRICT - 2 –

Celui-ci annulera et remplacera le championnat U20 DISTRICT.

Matches du 26 septembre 2026 :

Match N° 79667319 FC HAUTE TARENTEISE / LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY se jouera à AIME la PLAGNE

Match N° 79667320 ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / JS CHAMBERY se jouera à 16H30

Match N° 79667321 GAPS / FC-CHAMBOTTE se jouera à 16H à NOVALAISE

Match N° 79667323 FC ST BALDOPH / FC BIOLLAY

Match N° 79667322 CHAMBERY SPORT 73/ENT VAL D'HYERES se jouera à la COMBE verte

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI





Foot SAVOIE

PV N° 787 du 23 septembre 2026



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 21 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accès pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retardés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retardés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retardés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

Les matchs de ENT F CHAUTAGNE se joueront à Culoz au stade VERBAOU



Foot SAVOIE



PV N° 787 du 23 septembre 2026

CHANGEMENT WEEK END

N° 79137849 AIX FC 1- US LA RAVOIRE 1 se jouera à 16H30
N° 79137965 US LA RAVOIRE 2 – FC DU NIVOLET 2 se jouera à 14H30 stade M. BASSET
N° 79137809 US CHARTREUSE GUIERS- CA MAURIENNE se jouera à 16H00 stade Charles BOURSIER
N° 79137807 NIVOLET 2- DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 15H30 stade des BARILLETES
N° 79140768 COGNIN-VAL D'HYERES se jouera à 17H00 à COGNIN
N° 79140769 FC ST BALDOPH 1 – CHAMBERY SPORT 73 1 se jouera à 12H45

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 21 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accèsion pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U15 :

- Seront qualifiés en D1 : les 5 premiers de chaque brassage Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : les 5 derniers de chaque brassage Niveau 1 + les 3 premiers des poules A et B Niveau 2 + les 2 premiers de la poule C Niveau 2 = 2 poules de 9 équipes
- Seront qualifiés en D3 : les 18 équipes restantes du brassage Niveau 2

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

Planning des terrains pour info aux Clubs : FC ST. MICHEL – VILLARGONDRAN – US MODANE.

ENT FC MAURIENNE 1 se joue le 11, 10 & 15 octobre à VILLARGONDRAN.

Le 29 novembre à ST. MICHEL.

ENT FC MAURIENNE 2 Se joue le 27 septembre à VILLARGONDRAN, le 04 octobre à ST MICHEL, le 08 & 29 novembre à VILLARGONDRAN.

ENT FC MAURIENNE 3 Se joue tout à MODANE.

MANQUE RESULTAT DE MATCHS

D.2 A. C.A. YENNOIS 1 / Premier FORFAIT Journée 01 du 13 septembre.

D.2.B. E.S. TARENTAISE 1 / LA ROCHETTE 1 premier forfait- LA ROCHETTE.

D.2.B. Reçue feuille de match papier.

Match N°. 79203609. GJ. LA SAVOYARDE 2 / A.S. UGINE 1.

ENT. F.C. MAURIENNE 2 / F.C. MERCURY 1 ?

Pour reprogrammer ce match s'il y a eu un problème de terrain ?

Pouvez-vous expliquer l'absence de score FMI/ FEUILLE PAPIER pour lundi 28 septembre 2026, merci. (Dernier délais). Sans réponse match perdu.



CHANGEMENT WEEK END

D.2.C.

Match N°.79439363. HAUTE TARENTEISE 3 / ENT ASHCS BOZEL 2/2. Samedi 17H00 à Aime.

D.2.A. Match N°.79233490. ENT.DRUMETTAZ 2 / (CHAMBERY SPORT 1. (FORFAIT de CHAMBERY SPORT 1).

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 21 septembre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.

Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard le vendredi précédant le week-end de la rencontre. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

**• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS
ÉDUCATEURS**

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15



Réception mail club :

Pris note pour lieux des rencontres de l'ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE sur le site de Chindrieux.

Pris note pour lieux des rencontres de l'A.S. HAUTE COMBES sur le stade de JB MANZONI (rue du Villard 73460 Montailleur) à GRÉSY-SUR-ISERE.

Pris note de l'A.S. UGINE du forfait de votre équipe 2.

Reçu et lu mail du F.C. NIVOLET sur la coupe PITCH transmis à la commission des coupes.

Compte tenu de la publication tardive des calendriers, nous avons exceptionnellement accepté la majorité des demandes de changement formulées cette semaine.

⚠ Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 21 septembre 2026

RAPPEL : fin des engagements U11 sur le FAL le lundi 21 septembre

Plusieurs clubs n'ont pas engagés leurs équipes avant la date limite ce qui ralentit la parution du calendrier.

Calendrier :

PARUTION DES J1 ET J2 sur le FAL jeudi 24/9 en matinée

- samedi 26/9 : 3ème rentrée du foot sur inscription
- samedi 3/10 : J1 critérium
- samedi 10/10 : J2 critérium

NOUVEAUTÉS - Rénovation du football des enfants (réunion foot animation du 14/9) :

A APPLIQUER DES LA RENTRÉE DU FOOT DU 19/9



U10-U11 – LA SAISON

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants



CADRE
FFF

18 dates minimum
Organisation à 4 équipes
60 min (2 x 30')

INCONTOURNABLES

EVOLUTIONS
REGLES

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

Défi technique

(Jonglerie 1' en duel
par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement,
dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes
par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane



Passion

Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F



U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants



Début
9H45

RENCONTRES

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

JONGLERIE PAR NIVEAU

Défi 1 vs 1 (2 x 1')



10H20

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

10H55

NIVEAU D2
G1 vs G2 et P1 vs P2

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

11H30

NIVEAU D3
G1 vs G2 et P1 vs P2

Fin 12H05



Passion

Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 21 septembre 2026

Tous les clubs qui ont engagé des équipes à ce jour sont :

A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

A.S. D'UGINE

A.S. LE MONTCEL

A.S. MONT JOVET BOZEL

A.S. NOVALAISIEENNE

A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE

BIOLLAY FOOTBALL CLUB

C.A. YENNOIS

CHALLES S.F.

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

CHAMBERY SPORT 73

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

COGNIN S.P.

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE

ENT. S. DE TARENTAISE

ENT. S. DRUMMETTAZ MOUXY

ENT. VAL D'HYERES

ET.S. LE BOURGET DU LAC

F.C. BELLE ETOILE MERCURY

C.S. BELLEY

F.C. CHAMBOTTE

F.C. DE HAUTE TARENTAISE

F.C. DES BAUGES

F.C. DU NIVOLET

F.C. LA ROCHETTE

F.C. SAINT MICHEL SP.

F.C. SUD LAC

F.C. VILLARGONDRAN

GR. J. AVANT PAYS SAVOYARD

GR. J. LA SAVOYARDE

J.S. CHAMBERIENNE

MARTHOD SP.

ST. PIERRE SPORT FOOTBALL

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

U.S. CHARTREUSE GUIERS

U.S. DOMESSIN

U.S. GRAND MONT LA BATHIE

U.S. LA MOTTE SERVOLEX

U.S. MODANE

U.S. ST REMY DE MAURIENNE

Pour les clubs qui n'ont pas encore engagé d'équipes vous avez jusqu'au vendredi 25 septembre pour le faire.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7: Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Les engagements pour la phase d'automne 2026 sont ouverts et directement accessibles, via l'application F.A.L. (Foot Animation Loisir).

Merci de renseigner rigoureusement :

- Le responsable de la catégorie
- Les éducateurs identifiés pour chaque équipe (la même identité ne peut pas apparaître sur 4 équipes)

Clôture des engagements U10/U11, depuis le lundi 21/09.

En cas de modifications ou d'ajouts, merci de contacter directement Fabien FONTAINE.

Diffusion des deux premières journées : jeudi 24/09 ou vendredi 25/09, via le FAL.

Clôture des engagements U6/U7 & U8/U9, au mercredi 30/09 (via le FAL).

Après cette date, merci de contacter directement les référents de catégorie.

Rentrée du Foot 2026

Chaque responsable de catégorie peut se rendre directement sur le site du District de Savoie de Football et consulter l'article dédié à cette opération, échelonnée sur tout le mois de septembre :

- Dernière journée : Samedi 26/09 : U6/U7 - U8/U9 – U10/U11

RDV sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/rentrees-du-foot-2026/>





Au 23/09/2026 - 10H00	
DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL	
2026 - 2027	
Équipe U6	Équipe U7
A.S. NOVALAISIE NNE 1	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC 1
A.S. NOVALAISIE NNE 2	A.S. D'UGINE 1
ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1	A.S. LE MONTCEL 1
BIOLLAY FOOTBALL CLUB 1	A.S. LE MONTCEL 2
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1	A.S. NOVALAISIE NNE 1
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2	A.S. NOVALAISIE NNE 2
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1
COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1	BIOLLAY FOOTBALL CLUB 1
COGNIN SP. 1	CHALLES S.F. 1
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3
F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1
FC DE HAUTE TARENTEISE 1	COGNIN SP. 1
FC DE HAUTE TARENTEISE 2	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE 1
F.C. DU NIVOLET 1	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1
F.C. DU NIVOLET 2	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2
F.C. DU NIVOLET 3	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3
F.C. ST BALDOPH 1	ENT. VAL D HYERES 1
GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 1	ENT. VAL D HYERES 2
J.S. CHAMBERIENNE 1	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
J.S. CHAMBERIENNE 2	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1
MARTHOD SP. 1	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2
U.S. CHARTREUSE GUIERS 1	FC DE HAUTE TARENTEISE 1
U.S. CHARTREUSE GUIERS 2	F.C. DU NIVOLET 1
U.S. GRIGNON 1	F.C. DU NIVOLET 2
U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1	F.C. ST BALDOPH 1
U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2	F.C. ST BALDOPH 2
U.S. ST REMY DE MAURIENNE 1	F.C. SUD LAC 1
	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 1
	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2
	J.S. CHAMBERIENNE 1
	J.S. CHAMBERIENNE 2
	MARTHOD SP. 1
	U.S. CHARTREUSE GUIERS 1
	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2
	U.S. GRIGNON 1
	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1
	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2
	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 21 septembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATIONS DU CHAMPIONNAT FUTSAL

En accord avec le District de l'Isère et de la Haute Savoie -Pays de Gex, le nombre d'équipes inscrites dans le 38 étant largement suffisant (11 ou 12) pour obtenir une montée en R2, les districts 74 et 73 créent un championnat avec les 9 équipes inscrites avec une montée en R2.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED

A FUTSAL ROCHETTE O

AFK MONTMELIAN 2

US CHARTREUSE GUIERS

U O ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

FUTSAL LAC ANNECY 2

CLUSES BONNEVILLE FORON 2

AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FUTSAL BOURGET UNITED (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté.

Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement.

DATES PAR SEMAINES	COMPETITIONS
05 AU 11 OCTOBRE	J1 PHASE 1
26 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE	J2 PHASE 1
09 AU 15 NOVEMBRE	J3 PHASE 1
23 AU 29 NOVEMBRE	J4 PHASE 1

COUPE DE FRANCE

26 AU 27 SEPTEMBRE 26	CADRAGE COUPE DE FRANCE
17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :

1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :

1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :

1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3^{ème} tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27



2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

- Trousse pharmacie.

- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73





COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs



17 Impasse de la pierre à feu
PRAE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 21 septembre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

4^{ème} tour de CDF aura lieu le dimanche 27 septembre 2026

COUPE GAMBARDILLA

3^{ème} tour le samedi 03 octobre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu début octobre

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu début octobre

FEMININES A 8

Tour de cadrage le 25 octobre 2026

Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le 17 octobre 2026

Le tirage est en ligne



Foot SAVOIE



PV N° 787 du 23 septembre 2026

U17 TRONCY

Match en retard le samedi 17 octobre 2026
Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 18 octobre 2026

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

***TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE
SERA RETIRÉS DES COUPES***

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00**.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir
sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00**.***

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Tirage en ligne sur le FAL début octobre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe PIGNIER
- Soit en Coupe SERALINI

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le 30 septembre dernier délai.

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00

Arrivée au stade à 9h30 minimum

Le tirage est prévu le 28 septembre 2026

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 21 septembre 2026

COURRIERS RECUS

FC LA ROCHETTE : Forfait général

AS BARBERAZ : Forfait le 20 septembre

ENTF CHAUTAGNE : les matchs se joueront à CHINDRIEUX

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 2 :

Match n° 79123335 US LA MOTTE SERVOLEX / CŒUR de SAVOIE

Match n° 79123336 ENTF CHAUTAGNE / CHAMOUX **se jouera à CHINDRIEUX**

Match n° 79123337 AS BARBERAZ / JS CHAMBERY

Match n° 79123339 ETS LE BOURGET / ENTS DRUMETTAZ MOUXY **Match remis au 25 octobre 2026 (accord des 2 clubs)**

EXEMPT ST REMY

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).

HOMOLOGATIONS

Premier forfait de Barberaz

Match N° 79123331 SF CHAMOUX / AS BARBERAZ

SF CHAMOUX 3 BUTS 3 POINTS

AS BARBERAZ 0 BUT 0 POINT

AS BARBERAZ DOIT 35 € AU DISTRICT (fiche navette à la compta)



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 21 septembre 2026

NOTE AUX CLUBS

La réunion de préparation aura lieu le LUNDI 5 OCTOBRE à 18h45 au District de Savoie. Une collation suivra cette réunion. Tous les clubs **intéressés** sont invités (responsable de l'équipe, dirigeants...).

ORDRE DU JOUR provisoire :

- Accueil, tour de table
- Organisations des rencontres
- Informations licences, catégories, feuilles de matchs
- Pratiques annexes (Futnet, Foot en Marchant, Futsal + coupe futsal ?)

Envoyer un mail au district pour confirmer votre présence et le nombre de personnes présentes, en précisant, pour ceux qui le peuvent, le rythme choisi (tous les 15 jours ou 1 fois par mois), le nombre d'équipes et le jour et l'horaire où vous pourrez accueillir vos matchs.

Rappel :

- Fin des pratiques par niveau
- Mise en place du FAL pour déposer les feuilles de matchs (si possible)
- Garder les rythmes adaptés à chaque équipe (tous les 15 jours ou tous les mois)
- Equilibrer les rencontres à domicile ou à l'extérieur
- Choix pour chacune des équipes pour les longs déplacements
- Proposition de nouvelles pratiques pour renforcer les liens entre les équipes critérium mais aussi avec les équipes engagées en championnat.

Réponses reçues :

CLUB	NOMBRE DE PRESENTS	EQUIPE(S)	Jour de match	Fréquence
AS HAUTE COMBE	2	1	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	1		
AS NOVALAISE	1	1	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	2	1	MERCREDI	Tous les 15 jours
CA YENNE	3			Tous les 15 jours
FC SUD LAC	2	1		1 FOIS PAR MOIS
CHARTREUSE	2	1		
US LA RAVOIRE		1		
CŒUR DE SAVOIE	2	1	TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES	0	1		1 FOIS PAR MOIS
DRUMETTAZ	1	1	JEUDI	
LA BATHIE				
JSC				
MARTHOD				





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 15 septembre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 septembre 2026 et samedi 26 septembre 2026

Lieu : COGNIN SP – Complexe sportif du Château

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 17

Vincent BERNARD (US MODANE)

Laura MONTALI (MONTMÉLIAN A)

Guillaume BABY – Mathieu BABY (CHALLES SF)

Stéphane GORRAZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Florian GUITAUT – Sylvain TEPPE (ENT VAL D'HYERES)

Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Jonathan MARTIN (US MODANE)

Steve ROGISSART – ~~Gustave DIAKITE~~ (COGNIN SPORT)

~~Nessim TAIAR~~ (FC L'ISLE D'ABEAU)

DOROCLEA Iulian – YAHIA BEY Kada (FC PONT DE CLAIX 69)

BOTHIER Dimitri (FC STE FOY LES LYON)

ALVES GOMES Justine (FC LAISSAUD)

MILLET Charline (SAINT PIERRE SPORT)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 septembre 2026.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : à définir – Secteur Avant Pays Savoyard

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 8

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions reçues : 3

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 8

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 1



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillos

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 7

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 octobre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du mardi 22 septembre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

ERRATUM

Sur le PV de la semaine dernière pour le dossier numéro 02 une erreur de date a été faite
Il s'agit de la rencontre

Match n° 78815288 : ENT VAL D'HYERES – US LA MOTTE SERVOLEX 2 U15 / Coupe PILLET du 06 septembre 2026





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 21 septembre 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- M. Cyril MONGAZON (BOZEL), signale une modification sur sanction disciplinaire (match BARBERAZ / ST BALDOPH)
- M. Hadi KHELIL (FC NIVOLET), justificatif d'absence sur match U15 D1 du 20/09/26
- Melle Inès TEIXIERA (CSF), Candidature Formation Ligue

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Denis CRESTEE accompagnement de M. Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX) du 20/09/26

Mail, Courrier Club

- A.S HAUTE COMBE DE SAVOIE, signalement d'absence d'arbitre sur rencontre U15 D1 du 20/09/26
- C S F, précision sur rencontres à couvrir par la CDA (Championnat R1 FEMININE et critérium U13)
- A.S HAUTE COMBE DE SAVOIE, rapport sur trop perçu d'un arbitre : Match de COUPE de SAVOIE (ASHCS2 / BOZEL II)
- C.A MAURIENNE, M. Nicolas FALCOZ, Réponse à la CDA SAVOIE

CONVOCATION ARBITRES / CLUBS SAISON 2026 / 2027

La Commission des Arbitres a convoqué officiellement par Procès Verbal du District de Football de SAVOIE:

Le lundi 21 septembre 2026

A 19h00 salle du District (Maison des Sports)

Motif : Affaire les concernant

Constat d'absence de Mrs PICQUE Ernest (ST PIERRE SPORT FOOTBALL) non excusé
FALCOZ Nicolas (Club du C A MAURIENNE) non excusé



BAREME ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027

Le BAREME DE FRAIS DE DEPLACEMENT « ARBITRE »
A été modifié et validé lors de la séance du Comité Directeur du 07/09/26

Les frais d'arbitrage sont identiques
Seuls les frais de déplacement sont changés

TRANCHES	
	2026
0 à 10	19.30
11 à 20	24.50
21 à 30	31.50
31 à 40	38.00
41 à 50	43.50
51 à 60	49.00
61 à 70	54.00
71 à 80	61.50
81 à 90	66.50
91 à 100	74.00
au-delà de 100 kms	0.79

CONSTAT DE MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS ARBITRAGE **SAISON 2026 / 2027**

Note aux arbitres

En ce début de saison de championnats et coupes

Il est fait un constat auprès de la CDA de manquement qualifié de grave dans la fonction « Arbitre »

Entre autre :

-ABSENCE DE DELEGUE SUR RENCONTRE OFFICIEL : (Rappel : 1 en jeune, 2 en seniors), 1 en féminine seniors)

-ABSENCE DE FRAIS ARBITRE (REGLEMENT LOCAUX : NOM , KMS, FRAIS) : a noter dans les règlement locaux FMI .

-CONSTAT d'ARBITRE ASSISTANT notifié en CI et sans Licence club) : l'arbitre assistant doit être licencié aux club , INTERDICTION DE PIECE D'IDENTITE

/-CONSTAT D'AUGMENTATION DE FRAIS ARBITRAGE PAR L'ARBITRE (non réglementaire) : Tout dépassement de frais notifié par un arbitre sera sanctionné .

Clubs, bien vérifier les fiches de frais des arbitres

La cda demande aux arbitres de reprendre correctement toutes ces démarches administratives,

La CDA prendra les mesures de sanction envers les arbitres fautifs conformément au règlement intérieur de la Commission des Arbitres



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 LES MARCHES

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou **formations@laurafoot.ff.fr**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.ff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

A noter :

**Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,
mais bien par le service formation de la Ligue AURA**

REMERCIEMENTS ENVERS LES CLUBS

Les membres de CDA , son président, remercient : **Le club de CŒUR de SAVOIE**

Pour la mise à disposition des infrastructures sportives de la commune de CHIGNIN

Pour l'organisation du module (TEST PHYSIQUE / ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES)
du 05/09/26

Les membres de CDA , son président, remercient : **Le club d'HAUTE COMBE de SAVOIE**

Pour la mise à disposition des infrastructures sportives de la commune de GRESY-MONTAILLEUR

Pour l'organisation du module de formation ACCOMPAGNATEUR / OBSERVATEUR du 19/09/26



FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

*préparation
Examen Ligue
Arbitrage*



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

*Les candidats potentiels
Devront adressés une demande motivées à la CDA
Par mail au
District de Football de SAVOIE*

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :
M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com
M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72, Mail : evan.bntn@icloud.com

Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA
Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026



UNAF SAVOIE

Président : Alphonse LOMBARD 06 12 59 37 49

Lundi 21 septembre 2026

L'Assemblée Générale de l'UNAF 73 – Saison 2026 / 2027

Aura lieu le 25 septembre 2026

A 19h00

Lieu : AUDITORIUM, Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Accueil des participants

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire (Président de l'UNAF 73)

Présentation des personnalités et invités

Approbation du compte-rendu du secrétaire général de la saison écoulée (2025/2027)

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos par le trésorier général

Présentation et approbation du budget prévisionnel (2026/2027)

Questions diverses et vœux, qui devront avoir été déposées et adressées par écrits au Président de l'UNAF 73
(10 jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale ordinaire).

Remise des récompenses aux arbitres majors de chaque catégorie et aux arbitres promus en Ligue et la Fédération

Remise des médailles UNAF et récompenses aux sympathisants participant activement à la vie de l'Association.

Intervention des personnalités

Allocution et clôture de l'Assemblée Générale (Président de l'UNAF 73)

Suivi d'un moment de convivialité

Les arbitres conviés et mis à l'honneur :

Stagiaires

Melle TEIXIERA Inés (CSF), HAILLOUD Lucie (LA MOTTE SERVOLEX), Ivana TSONEV (LA MOTTE SERVOLEX)
Mrs. Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX), Milan MAURIZIO (LA CHAMBOTTE), ZAROURI Safouhaine (LE NIVOLET),
FOSSORIER Gwendal (LA CHAMBOTTE), OLAGNON Arthur (VAL D'HYERES), BUISSON RAVES Lenny (LA CHAMBOTTE),
KADDOUR Amir (FC NIVOLET), Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT), Jacques NDAYE (FC NIVOLET), RAMEAU Florentin (ST
BALDOPH), BENAÏSSA Lucas (AIGUEBELLE), Laurent CHAPPERT (VILLARGONDRAN), MOLLIÉ-BILLET Théo (UGINE),
SERNA Jacques (VILLARGONDRAN), SOY Melih (HAUT DE CHY)

Arbitres District et Ligue (major de catégorie et montée en LIGUE et FFF)

Mme PETIT Cathy (CSF)

Mrs Mouspapha MBACKE (MONTMELIAN), GINIAUX Jonathan (ST PIERRE SPORT), LE BOLLOCH Livio (HAUTE
TARENTEISE), RAHHALI Mohammed (CHARTREUSE GUIERS), TAYLAN Baris (COGNIN),
LEFEBVRE Remi (HAUTE COMBE de SAVOIE), DAIF Mohamed (LES BAUGES), BONTRON Evan (LA CHAMBOTTE),

Naissances Famille d'Arbitre

Mrs GUENTRAH Chérif (LA BRIDOIRE), CHAFAI Bilel (MERCURY)

Recevront la Médaille UNAF Régionale

M. GROS Anthony (indépendant)



Foot SAVOIE

PV N° 787 du 23 septembre 2026



M. RAHHALI Mohammed (CHARTREUSE GUIERS)

M. REMILI Faical (VAL D'HYERES)

Merci de confirmer votre présence envers M. LOMBARD Alphonse (Tél : 06/12/59/37/49)

Le bureau UNAF SAVOIE,

Son président : Mr Alphonse LOMBARD,

Un apéritif dinatoire vous sera offert par l'UNAF 73

(Réservation avant le 21 septembre 2026 auprès de M. Alphonse LOMBARD tél : 06/12/59/37/49)





COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 21 septembre 2026

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres représentant les Arbitres : Mrs Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Denis CRESTEE,

Membres représentants des Clubs : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB, Daniel MAILLAND-ROSSET,

DATES A RETENIR

Calendrier des événements : saison 2026-2027

<u>31 AOÛT</u>	- date limite de renouvellement et de changement de statut
<u>30 SEPTEMBRE</u>	- date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)
<u>28 FEVRIER</u>	- Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs - Date d'étude de la 1 ^{ère} situation des clubs

La prochaine réunion de la Commission du statut d'arbitrage

aura lieu : le Jeudi 24 septembre 2026 à 18H00

Salle du Comité Directeur

Maison des Sports, 73000 CHAMBÉRY

COURRIERS

1- **M. Samir KAHOUL**, courrier : mail demande de ne plus représenter le club de COGNIN SPORT. Décision personnelle.

2- **M. Semchedine BOUCHELAGEM** (indépendant) formule une demande pour représenter le club d'AIX LES BAINS (club quitté à sa demande saison 2024/2025) ; Demande pour cette saison.



Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA. Ceci avant la date du 31 aout 2026. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE.

3- **M. Abdelhamid MEGUIRECHE** (indépendant) questionnement sur la décision et les articles de son statut d'arbitrage sur la saison 2023/2024, suite à la décision : Statut d'indépendance depuis la saison 2024/2025.

Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA qui avait déjà répondu sur ce dossier. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT (précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage)

Début de l'arbitrage- Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION : 500€

300€ pour le club formateur

100€ pour le district d'appartenance

100€ pour la Ligue

Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

DROIT DE MUTATION : 300€

200€ pour le club formateur

100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION (Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage)

Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :

- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCIE :

- 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 aout, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'à partir de la saison suivante.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 21 septembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Journée 2

Dimanche 27/09 :

- D5 Match n° 79354914 COGNIN SP 3 – AS HAUTE COMBE SAVOIE 2

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 21 Septembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 21 septembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
21/09/2026	D4	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	06/09/2026	Auto suff pas rapport arbitre	07/09/2026
21/09/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	13/09/2026	Auto suffisant	14/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	13/09/2026	Auto suffisant	14/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	13/09/2026	Auto suffisant	14/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	13/09/2026	3 MF dont Auto	14/09/2026
21/09/2026	U17 D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	12/09/2026	4 MF dont Auto	13/09/2026



Foot SAVOIE



PV N° 787 du 23 septembre 2026

21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. ST BALDOPH	13/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	28/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	13/09/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	14/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	13/09/2026	Auto suffisant	14/09/2026
21/09/2026	U17 D2	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	12/09/2026	2 MF dont Auto	13/09/2026
21/09/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	13/09/2026	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	14/09/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- PASS SPORT 2026/2027
- Programme formations CDOSS – 2ème semestre
- Manifestations CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

